

TU AS ENTRE 8 ET 11 ANS



PARTICIPE À LA MINI COLO 2024

DU 2 AU 3 NOVEMBRE

Une mini-colo pour découvrir les vacances collectives
au centre de vacances, le Val Saint Paul à Baratier

*Une action du comité départemental
« Les colos, c'est bon pour grandir ! »*



PARENTS, OFFREZ À VOTRE ENFANT L'OPPORTUNITÉ DE VIVRE UNE MINI-COLO

**Réservée aux enfants de 8 à 11 ans scolarisés dans l'enseignement primaire.
Une première expérience de colonie rassurante et à proximité.**

- Un prix de séjour de seulement 15 €*.
- Un accueil convivial sur place le samedi matin pour les parents avec leurs enfants.
- Un moment d'échange et d'information pour découvrir les colos et répondre à vos interrogations.

PARTIR EN COLO, C'EST APPRENDRE EN S'AMUSANT



Exigence de sécurité et de qualité garantie

- Un organisateur reconnu, La Boussole 05
- Une équipe d'animation qualifiée (un animateur diplômé pour 10 enfants)
- Un projet conçu pour les enfants (repas, vie quotidienne, activités de loisirs) organisé en partenariat avec les services de l'État
- Un dispositif mis en place pour accueillir également des enfants aux besoins spécifiques (handicaps, troubles de la santé)

** Ce séjour est financé par les partenaires du comité de pilotage « Les colos, c'est bon pour grandir ! »*

POURQUOI (E SÉJOUR ?

Cette mini-colo est destinée aux enfants qui ne sont jamais partis en séjour de vacances pour :

- Préparer la première séparation enfant /parent pour un départ en séjour.
- Faire découvrir aux enfants le plaisir de vivre des vacances originales.
- L'objectif du comité de pilotage « **les colos, c'est bon pour grandir !** » est d'informer les parents, les familles sur un mode de vacances apprécié, éducatif, sûr et financièrement accessible grâce aux diverses aides existantes.



PARTIR EN COLO,
(C'EST AVOIR L'ESPRIT D'ÉQUIPE !



Plus d'informations :

lajpa05@gmail.com



DEMANDE D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire à la mini colo remplir une demande en ligne :



www.laboussole05.com/minicolo

ASSURANCE

L'assurance, comprise dans le prix du séjour, couvre l'ensemble des activités proposées.

SOINS MÉDICAUX

Les frais occasionnés par les soins médicaux (médecin, pharmacie, analyse, etc.) seront facturés aux familles. À réception du paiement, elles recevront les feuilles de soins qui leur permettront de percevoir le remboursement de la Sécurité Sociale et de leur mutuelle.

PAIEMENT

Les frais de séjour, soit 15 €, doivent être réglés par virement dès l'inscription validée par la JPA.

INSCRIPTION

Les demandes d'inscription sont prises en compte dans la limite des places disponibles. Vous recevrez par mail une confirmation avec un dossier à compléter quand l'inscription sera validée.

RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement.

ANNULATION

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation sans justificatifs.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES COLOS ?



Pour plus d'informations sur les séjours de vacances et bénéficier d'un accompagnement si besoin pour :

- Repérer l'offre et vous orienter vers le bon séjour
- Vous informer sur les possibilités de financement : des aides existent (Caisse Commune de Sécurité Sociale, MSA, JPA, comité d'entreprises, colos apprenantes...)
- Vous accompagner dans les démarches d'inscriptions auprès de l'organisateur du séjour (dossier sanitaire, demande de financements, informations sur le déroulé du séjour ou du transport...)

N'hésitez pas à nous contacter : lajpa05@gmail.com

Les partenaires du comité départemental « Les colos, c'est bon pour grandir ! »



DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DES HAUTES-ALPES

